

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Mairie de FONTENAY LES BRIIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21910243100018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE DOURDAN

M. 14

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : Budget Communal (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	26

Accusé de réception en préfecture 091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF Date de télétransmission : 28/11/2022 Date de réception préfecture : 28/11/2022

autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

Code INSEE 91243	Mairie de FONTENAY LES BRIIS Budget Communal	DM 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 216
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	25
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 883 325,00	2 100 409,00	840,39	815,72

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	880,49	0,00
2	Produit des impositions directes/population	577,53	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	888,29	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	535,83	0,00
5	Encours de dette/population	397,41	0,00
6	DGF/population	68,41	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	53,71 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	103,36 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	60,32 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	44,74 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
P		0,00	0,00
R			
T			
S			
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
P		0,00	0,00
R			
T			
S			
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	0,00	0,00
----------------------------	-------------	-------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	698 210,00	0,00	-11 650,00	-11 650,00	686 560,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 036 400,00	0,00	11 500,00	11 500,00	1 047 900,00
014	Atténuations de produits	51 700,00	0,00	0,00	0,00	51 700,00
65	Autres charges de gestion courante	141 020,00	0,00	150,00	150,00	141 170,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 927 330,00	0,00	0,00	0,00	1 927 330,00
66	Charges financières	18 964,15	0,00	0,00	0,00	18 964,15
67	Charges exceptionnelles	450,00	0,00	0,00	0,00	450,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	4 329,47		0,00	0,00	4 329,47
022	Dépenses imprévues	87,11		0,00	0,00	87,11
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 951 160,73	0,00	0,00	0,00	1 951 160,73
023	Virement à la section d'investissement (5)	308 953,64		0,00	0,00	308 953,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	8 335,63		0,00	0,00	8 335,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		317 289,27		0,00	0,00	317 289,27
TOTAL		2 268 450,00	0,00	0,00	0,00	2 268 450,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 268 450,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	24 000,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	259 600,00	0,00	0,00	0,00	259 600,00
73	Impôts et taxes	1 411 300,00	0,00	0,00	0,00	1 411 300,00
74	Dotations et participations	248 400,00	0,00	0,00	0,00	248 400,00
75	Autres produits de gestion courante	25 150,00	0,00	0,00	0,00	25 150,00
Total des recettes de gestion courante		1 968 450,00	0,00	0,00	0,00	1 968 450,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 968 450,00	0,00	0,00	0,00	1 968 450,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 968 450,00	0,00	0,00	0,00	1 968 450,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	300 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 268 450,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	317 289,27
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget correspondant à l'excédent des dépenses réelles de fonctionnement, de financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Accusé de réception en préfecture
09/12/2022 11:28:05
Date de réception préfecture : 28/11/2022

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	52 129,80	0,00	0,00	0,00	52 129,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 130 259,12	0,00	0,00	0,00	1 130 259,12
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 187 388,92	0,00	0,00	0,00	1 187 388,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	83 408,54	0,00	0,00	0,00	83 408,54
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	17 127,67		0,00	0,00	17 127,67
	Total des dépenses financières	100 936,21	0,00	0,00	0,00	100 936,21
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 288 325,13	0,00	0,00	0,00	1 288 325,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 288 325,13	0,00	0,00	0,00	1 288 325,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 288 325,13

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	171 100,00	0,00	0,00	0,00	171 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	147 000,00	0,00	0,00	0,00	147 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	318 100,00	0,00	0,00	0,00	318 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	90 000,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	185 992,85	0,00	0,00	0,00	185 992,85
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 200,00	0,00	0,00	0,00	12 200,00
	Total des recettes financières	288 192,85	0,00	0,00	0,00	288 192,85
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	606 292,85	0,00	0,00	0,00	606 292,85
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	308 953,64		0,00	0,00	308 953,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 335,63		0,00	0,00	8 335,63

Accusé de réception en préfecture
00474042434 20221130-2022-042-05
Date de télétransmission : 26/11/2022
Date de réception préfecture : 20/11/2022

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		317 289,27		0,00	0,00	317 289,27
TOTAL		923 582,12	0,00	0,00	0,00	923 582,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	364 743,01
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 288 325,13
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	317 289,27
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-11 650,00		-11 650,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 500,00		11 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	150,00		150,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

Acte de réception en préfecture
 091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
 Date de télétransmission : 28/11/2022
 Date de réception préfecture : 28/11/2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

Accusé de réception en préfecture
 01/10/2022 10:02:1128-DELIB_2022_042-BF
 Date de télétransmission : 28/11/2022
 Date de réception préfecture : 28/11/2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	698 210,00	-11 650,00	-11 650,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	85 000,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	9 700,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	106 100,00	0,00	0,00
60622	Carburants	6 250,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	2 350,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	450,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 700,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	15 310,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	11 850,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	3 500,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	2 400,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	3 040,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	9 000,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	12 400,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	9 700,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	34 200,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	8 300,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 100,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	14 850,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	17 200,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 250,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	59 300,00	-7 000,00	-7 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	25 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	6 500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	35 730,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	1 800,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	5 400,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	4 500,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	12 000,00	-4 650,00	-4 650,00
6182	Documentation générale et technique	550,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	20 400,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	9 300,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	2 200,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	6 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	16 950,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	2 700,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 100,00	0,00	0,00
6237	Publications	3 900,00	0,00	0,00
6238	Divers	3 250,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	51 500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	100,00	0,00	0,00
6256	Missions	750,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	400,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	5 300,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	14 430,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	950,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 100,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 500,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	2 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	4 700,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	5 150,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	4 500,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 100,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 036 400,00	11 500,00	11 500,00
6218	Autre personnel extérieur	22 000,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	9 350,00	500,00	500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 450,00	1 500,00	1 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 500,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	502 700,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	189 700,00	0,00	0,00
6415	Indemnité inflation	3 000,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	18 700,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	114 700,00	6 000,00	6 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	125 000,00	3 000,00	3 000,00

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-PE
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception en préfecture : 28/11/2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 600,00	500,00	500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	23 300,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 800,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 200,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 400,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	51 700,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	3 800,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	46 350,00	0,00	0,00
7489	Reverst, restitut° sur autres attribut°	1 550,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	141 020,00	150,00	150,00
6518	Autres	6 700,00	150,00	150,00
6531	Indemnités	71 250,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	3 400,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 250,00	0,00	0,00
6535	Formation	4 500,00	0,00	0,00
6536	Frais de représentation du maire	650,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	150,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	120,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	20 000,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	3 300,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	7 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	13 500,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 700,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 927 330,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	18 964,15	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 464,15	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	450,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	450,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	4 329,47	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 329,47	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	87,11	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 951 160,73	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	308 953,64	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	8 335,63	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	6 005,91	0,00	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	2 329,72	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		317 289,27	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		317 289,27	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 268 450,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Accusé de réception en préfecture
091-21900031-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	24 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	24 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	259 600,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 500,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	2 200,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	4 500,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	189 700,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	4 300,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	13 000,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	43 400,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 411 300,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	1 279 800,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 000,00	0,00	0,00
73224	Fonds départ DMT0 pour com de - 5000 hab	110 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	18 000,00	0,00	0,00
7353	Redevance des mines	500,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	248 400,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	122 000,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	29 000,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	600,00	0,00	0,00
744	FCTVA	9 000,00	0,00	0,00
745	Dotation spéciale instituteurs	2 800,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	18 100,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	1 500,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	21 700,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	4 200,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	39 500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 150,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	23 400,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	200,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 550,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 968 450,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 968 450,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 968 450,00	0,00	0,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Accusé de réception en préfecture
 091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
 Date de télétransmission : 28/11/2022
 Date de réception préfecture : 28/11/2022

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	52 129,80	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	34 856,80	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	17 273,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 130 259,12	0,00	0,00
2111	Terrains nus	58 800,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	13 360,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 749,14	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	51 034,40	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	348 273,68	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	113 500,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	139 903,60	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	307 632,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	8 459,93	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 000,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	31 910,77	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	9 463,60	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	41 172,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	5 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 187 388,92	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	400,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	200,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	200,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	83 408,54	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	83 408,54	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	17 127,67	0,00	0,00
Total des dépenses financières		100 936,21	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 288 325,13	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 288 325,13	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	171 100,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	12 400,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	32 900,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	9 500,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	4 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	6 500,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	105 800,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	147 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	147 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		318 100,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	275 992,85	0,00	0,00
10222	FCTVA	51 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	39 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	185 992,85	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 200,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		288 192,85	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		606 292,85	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	308 953,64	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	8 335,63	0,00	0,00
28031	Frais d'études	6 005,91	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 329,72	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		317 289,27	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		317 289,27	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		923 582,12	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de prévisions budgétaires : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 100 936,21	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		83 408,54	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	83 408,54	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		17 527,67	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
10222	FCTVA	200,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	200,00	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
020	Dépenses imprévues	17 127,67	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	100 936,21	192 330,92	0,00	293 267,13

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 419 489,27	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		90 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	51 000,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	39 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		329 489,27	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	6 005,91	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 329,72	0,00	0,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 200,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	308 953,64	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	419 489,27	0,00	364 743,01	185 992,85	970 225,13

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 293 267,13
Ressources propres disponibles	VIII 970 225,13
Solde	IX = VIII – IV (5) 676 958,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
 budgétaires 02431-20221128-DELIB_2022_042-BF
 Date de télétransmission : 28/11/2022
 Date de réception préfecture : 28/11/2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTES :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 18/11/2022

Présenté par Le Monsieur le Maire (1),

A Fontenay-lès-Briis, le 24/11/2022

Le Monsieur le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Fontenay-lès-Briis, le 24/11/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Madame Anne-Rose NORDBERG	
Madame Catherine DUPONT	
Madame Cécile MAINGONNAT	
Madame Emmanuelle DUVAL	
Madame Gaële JOAO	
Madame Géraldine MARCADE	
Madame Laurence JALABERT	
Madame Marjorie DELANGUE	
Madame Séverine ARTUS	
Madame Éleanore HENNOCQ	
Monsieur Emmanuel GOBLET	
Monsieur Francis FRAPIER	
Monsieur Jean-Paul JACQUET	
Monsieur Jérémie BRUNEL	
Monsieur Manuel CIPRES	
Monsieur Stéphane RABY	
Monsieur Thierry DEGIVRY	
Monsieur Thierry LAVAUD	
Monsieur Éric SCHMIDT	

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

Certifié exécutoire par Le Monsieur le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Fontenay-lès-Briis, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_042-BF
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022